

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 19 (1939)
Heft: 2

Artikel: La troisième région économique : (Haute-Normandie)
Autor: Perrée, Edmond
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CARTE DES RÉGIONS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE

indiquant le classement des régions conformément
au décret du 28 septembre 1938



PREMIÈRE PARTIE : RAPPORTS AVEC LA SUISSE DES DIFFÉRENTES RÉGIONS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE

LA TROISIÈME RÉGION ÉCONOMIQUE (Haute-Normandie)

Constituée par les seuls départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, la 3^e Région Economique est de celles dont la circonscription couvre la moindre étendue de territoire, sa superficie étant limitée à 12.379 kilomètres carrés et ne correspondant qu'à une partie de l'ancienne province de Normandie. En revanche, il en est peu qui aient été aussi largement favorisées par la nature de même que par le travail et l'initiative de ses habitants, quel que soit l'angle sous lequel on la considère, aussi bien au point de vue de l'activité industrielle, commerciale et maritime que sous le rapport touristique où la beauté des sites s'allie aux plus riches trésors de l'art monumental.

A la veille de la Révolution française, le voyageur anglais Young, dont le carnet de route sur le Continent est regardé, à juste raison, comme présentant le tableau le plus fidèle de la vie en France, à la fin du XVIII^e siècle, s'écriait en abordant la Normandie :

« J'arrive dans un des pays les plus riches de la France et même de l'Europe. » Et notre voyageur constatait que « ce superbe pays assez considérable pour former un royaume plutôt qu'une province jouissait d'une haute réputation » comme supérieurement cultivé « avec de beaux pâturages employés de la meilleure manière possible ». En même temps, il signalait la fertilité du sol ainsi que le parti que les habitants en tiraient, et notait que le pays de Caux, entre autres, était plein de fabriques de coton, ce qui avait pour résultat de relever la valeur des terres.

« L'agriculture n'est qu'un objet secondaire aux fabriques répandues dans la province ; et toutes les fois que l'on rencontre pareille chose, faisait-il observer, on peut être assuré que les terres se vendent au-dessus de leur valeur. » Cette remarque de tous les temps, d'autres ne manqueraient pas de la faire, aujourd'hui que le développement de l'industrie a porté dans la région le coût de la vie à un niveau

au-dessus de la moyenne, à telle enseigne que le pain y est coté plus cher qu'à Paris, comme y est plus élevé le prix des articles d'alimentation. Cet indice ne suffirait-il pas à attester la richesse du pays si, par ailleurs, n'existaient ce merveilleux legs des anciennes générations, ces monuments civils ou religieux, ces cathédrales, ces abbayes dont la magnificence témoigne des ressources mises à la disposition de ceux qui les firent édifier.

A l'époque de Young, l'industrie cotonnière était encore à ses débuts, en tant qu'industrie mécanique. Le travail du coton continuait à se faire à la main, dans la plupart des campagnes ; toutefois les manufactures qui devaient se multiplier par la suite apparaissaient déjà en nombre suffisant pour que le voyageur ait pu inscrire sur son carnet de route : « Depuis Rouen jusqu'ici (Bolbec), il y a des maisons de campagne çà et là, que je suis bien aise de voir ; des fermes et des chaumières partout et partout des manufactures de coton. La même chose jusqu'à Harfleur. »

Eprouvée par la crise mondiale qui a sévi en ces dernières années et par la fermeture des marchés extérieurs, en conséquence de la politique de protection douanière pratiquée par tous pays, l'industrie cotonnière normande qui avait connu une phase de prospérité exceptionnelle, au cours et au lendemain de la dernière guerre, ayant été appelée à suppléer à la déficience du Nord occupé et des Vosges sous le feu de l'armée ennemie, a vu ses usines ralentir leur production et quelques-unes même fermer leurs portes sans grand espoir de jamais les rouvrir. Néanmoins on relève un million et demi de broches de filature pour la Normandie, avec 94.600 broches à retordre. A côté de ces broches de filature, existent 34.000 métiers à tisser, plus 62 machines à imprimer les étoffes ; et l'on estime à 30.000 le nombre des ouvriers de la filature et du tissage, non compris ceux employés dans les

3^e RÉGION ÉCONOMIQUE
(Chef-lieu : Rouen)



usines complémentaires d'apprêts, blanchiment, teinture et impression.

Des ateliers de cette industrie sortent toutes les variétés de tissus de grande consommation, pour l'intérieur de même que pour l'exportation, notamment pour les colonies, depuis les cretonnes de qualité supérieure, écrues, blanchies ou rayées pour la confection des chemises, jusqu'aux humbles longottes ; depuis les toiles de Vichy, zéphirs, cellulaires, pagnes, mouchoirs et tissus spéciaux pour la clientèle coloniale de goûts si divers jusqu'aux toiles à voile, toiles pour pneumatiques, linge de table, tissus éponge, tissus pour pansements et combien d'autres, dont on nous excusera d'interrompre une énumération qui deviendrait fastidieuse.

Quelle que soit l'emprise du coton sur l'industrie textile normande, il ne saurait toutefois revendiquer une priorité d'ancienneté que détiennent la laine et le lin. On sait que les procédés primitive-ment appliqués pour le filage à la rouet, avant l'invention des métiers mécaniques, ne permettant pas d'obtenir des fils fins de coton de résistance suffisante, le lin forma longtemps la chaîne de certaines étoffes où le coton intervenait pour la trame. Les progrès de la technique ont rendu possible l'élimination totale du lin. Celui-ci se vit expulsé des bâtiments qu'il s'était fait construire et d'où le coton le chassa pour y faire son nid ; et l'on ne peut plus citer aujourd'hui en Normandie qu'une seule filature de lin susceptible de soutenir brillamment la comparaison avec les autres usines textiles. Mais, supplanté par le coton, le lin a conservé sur celui-ci, en Haute-Normandie, la supériorité d'une produc-tion en matière telle que par ses 57.408 quintaux de filasse récoltée en 1936, la Seine-Inférieure pré-domine les autres départements ; le Nord même ne vient ensuite qu'avec 40.800 quintaux sur une su-perficie de 5.100 hectares contre 9.984 hectares pour la Seine-Inférieure. L'Eure a récolté, pour sa part, 16.390 quintaux de filasse.

Mieux que le lin, la laine a résisté à la poussée du coton. Elbeuf et Louviers soutiennent une réputa-tion ancienne que les ans n'ont pas altérée non plus que les exigences de la mode et qui se justifie par l'excellence des produits. Les draperies de leurs fabricants supportent aisément la comparaison avec les draps d'Angleterre, si même elles ne leur

sont supérieures. Nombre d'établissements traitent la laine, à partir de la tonte des moutons, pour livrer à la clientèle l'étoffe unie, prête à l'utilisation directe par le tailleur. Cardage, peignage, tissage, teinture, apprêts, n'ont pas de secrets, non plus que la « renaissance » des tissus mis hors d'usage qui, par un habile effilochage, retourneront à la consomma-tion sous une forme nouvelle. Et la puissance de production de cette industrie lainière s'est manifes-tée de la manière la plus éclatante, lorsque chargées de pourvoir aux besoins des armées et de la popula-tion civile au cours de la guerre, ses fabriques ont livré jusqu'à un demi-million de mètres de drap fin par mois en 1916 avec 350.000 mètres de flanelle.

Cependant la suprématie des textiles se voit main-tenant contestée par la métallurgie, les usines de produits chimiques, les chantiers de constructions navales qui se disputent les terrains à proximité des ports où les matières premières leur sont apportées à pied d'œuvre ; et concurremment aux phosphates préparés en vue de répondre aux besoins de l'agri-culture, les pétroles se sont créé des dépôts et des raffineries à Grand-Couronne, Port-Jérôme et Gon-freville-l'Orcher dont l'alimentation en huiles miné-rales brutes assure un trafic de plusieurs millions de tonnes par an aux ports de Rouen et du Havre. Les conditions d'existence ont été bouleversées par l'industrialisation. La chimie met en œuvre ses plus récentes découvertes, pour la transformation des rotins du Nord en papiers de toutes espèces. Puis ce sont des huileries pour le traitement des graines oléagineuses, des fabriques de celluloid et de soie artificielle, des verreries, des tanneries, des tréfile-ries et câbleries, des distilleries, des chocolateries et des sucreries dont la marque s'impose aussi bien sur le marché métropolitain que dans les colonies et pays de protectorat.

Comment aussi ne pas accorder une mention à certaines fabrications spécialisées, à commencer par l'horlogerie de l'Aliermont, née en cet endroit pour répondre à la demande de navigateurs die-pois, qui, aux siècles passés, partirent des premiers à l'aventure, à la recherche de nouveaux champs où exercer le troc avec les peuplades de l'Afrique. Ces navigateurs rapportaient de leurs expéditions des ivoires auxquels se doivent les merveilleuses pièces exécutées par les artistes de Dieppe.

Par les campagnes de la Haute-Normandie se sont essaimées de petites industries qui ont acquis une renommée dont bien des grandes entreprises seraient jalouses. Ici, nous trouvons une fabrique de moutarde et de condiments ayant pris place, avant la révolution bolchevique, sur les tables de la Russie; par ailleurs, voici des fabriques de poteries d'art et services de céramique, de fleurs artificielles en porcelaine, de peignes et fantaisies de corne, d'épingles, instruments de musique, jouets, lanternes vénitiennes, goupilles, boulonnerie, clouterie, sabots, produits pharmaceutiques et de beauté que l'on s'étonne parfois de rencontrer en tel lieu plutôt qu'en tel autre, mais qui se sont installées où elles sont parce que la contrée leur offrait les meilleures conditions pour se procurer des matières premières et de la main-d'œuvre ou bien leur réclamaient des ustensiles pour ses populations.

Le hasard a parfois contribué à l'établissement de quelques industries, mais peu sont venues sans être sollicitées par les avantages de la province, et si d'autres considérations ont décidé du choix des industries artisanales de l'intérieur, il n'est pas contestable que l'évolution de la grande industrie normande fut commandée par les possibilités de grands ports maritimes, sans le concours desquels elle n'eut jamais atteint le développement auquel elle est parvenue.

Or, les ports de la Haute-Normandie admirablement exposés pour servir de liaison entre la France et les principales places du commerce mondial, avantagés qu'ils sont aussi du fait de leur position géographique à proximité de ce centre capital de consommation qu'est Paris et sa banlieue, témoignent de leur activité, qu'ils doivent aussi pour une bonne part à l'outillage dont ils disposent, en réalisant un trafic de marchandises surpassant le tiers du mouvement général de l'ensemble des établissements maritimes de la France tout entière.

Sur 130 kilomètres de littoral, en bordure de la Manche, les ports de la 3^e Région Economique accusent un tonnage supérieur à celui de tous les ports français de la Méditerranée, y compris Marseille. En 1937, il fut manutentionné par eux 16 millions de tonnes sur 52 millions 1/2 de marchandises diverses déclarées pour la totalité des ports français (entrées et sorties réunies). De ces 16 millions de tonnes, il en est inscrit 9 à l'actif

de Rouen, 6 pour Le Havre, 680.000 tonnes pour Dieppe, 163.000 pour Fécamp, 101.000 pour le Tréport, etc.; et l'effort accompli ressort d'une façon plus tangible encore si l'on considère que Rouen, Le Havre et Dieppe réunis ont enregistré à l'entrée 13 millions et demi de tonnes, soit environ les 34 p. 100 de l'importation globale en France par voie maritime.

Ces ports sont par excellence les points de pénétration des produits de l'Angleterre et de l'Europe septentrionale. Ils en reçoivent le plus fort du tonnage importé en France, perpétuant ainsi une tradition millénaire, remontant aussi loin que le commerce international maritime de la Gaule. A l'appui de cette affirmation, on n'aurait que l'embarras du choix, dans les textes des Strabon et autres auteurs anciens; et parmi les documents dont les annales font mention, on pourrait citer, par exemple, tel règlement de 979 aux termes duquel le roi Esthereld II d'Angleterre, exempté d'impôts des marchands de Rouen qui apportaient à Londres les vins de France et des poissons recherchés pour l'huile qu'ils fournissaient, en ces temps où la rareté des huiles végétales dans les pays du Nord obligeait à utiliser celle des cétacés. Avec la franchise des péages, les dits marchands avaient obtenu un privilège sur le port de Dunegate, pour se livrer en toute liberté à leurs opérations de négoce.

Mais le commerce maritime de la Haute-Normandie ne se borne pas à des relations avec la Grande-Bretagne et l'Europe septentrionale. Il n'est de contrées du globe où il ne s'étende, qu'il s'agisse de l'Afrique ou des Amériques, de l'Extrême-Orient ou du Pacifique aussi bien que des colonies et protectorats, Algérie, Tunisie, Maroc, Sénégal, Golfe de Guinée, Antilles, Madagascar, Nouvelle-Calédonie.

Malgré l'éloignement de la frontière de l'Est, nous voyons les houilles d'Angleterre transiter par Rouen pour la Suisse. Le Havre, grand emporium des cafés, coton, cacaos, bois exotiques, réexporte de ceux-ci vers l'Helvétie, en même temps que des colis postaux, des fruits frais, des minéraux, des fers et aciers, des automobiles de France ou en provenance des Etats-Unis, de l'Amérique latine ou des possessions françaises d'outre-mer; cependant, qu'en retour il charge les beurres et fromages, les produits chimiques, les filés et tissus, les machines et ouvrages en

métaux, etc., que la Suisse lui expédie pour être transportés à destination des au delà de l'Atlantique, prouvant ainsi que de New-York à Bâle et vice versa la voie du Havre est tout indiquée concurremment aux ports étrangers.

D'autre part, non contents de coopérer brillamment aux échanges internationaux, les ports de la Haute-Normandie, notamment Dieppe, Fécamp et même Le Tréport occupent une place, au nombre des meilleures, pour la pêche dont ils ont tiré en 1937, un produit de 108 millions de francs, c'est-à-dire cinq fois le rendement des pêches de toute la Méditerranée; mais il est vrai aussi que dans ces 108 millions sont compris les résultats de la pêche à la morue adoptée par Fécamp, dès la découverte des bancs de Terre-Neuve, et pour laquelle il demeure le premier armateur de France.

Terre d'industrie et de commerce, la Haute-Normandie a non moins sujet de se féliciter de ses pâturages, de ses champs, de ses forêts, de ses collines, de ses vallées dont le pittoresque ajoute à l'imprévu et où des traditions de labeur s'opposent à l'attraction des grands centres urbains.

Terre de haute valeur économique, elle s'impose aussi à l'attention du tourisme, sous les aspects les plus divers, par les installations maritimes du Havre que fréquentent les plus grands paquebots et les cargos du long-cours; par la plage et les pêcheries de Dieppe, les falaises d'Etretat, les terre-neuviers de Fécamp, les sites du Tréport; elle a le droit également de s'enorgueillir de ses souvenirs historiques, de ses reliques de pierre d'Evreux, le Bec-Hellouin Saint-Wandrille, Jumièges, Verneuil, Fécamp, Eu, Pont-Audemer, Bernay, les Andelys, et le Château Gaillard, Boscherville, Caudebec-en-Caux, et cent autres qui rayonnent autour de la « Ville-Musée », de cette antique cité de Rouen chantée par le poète des **Feuilles d'Automne**.

« La ville aux cent clochers carillonnant dans l'air
Dont le front hérissé de flèches et d'aiguilles
Déchire incessamment les brumes de la mer. »

Edmond PERRÉE,

Secrétaire général de la 3^e Région
Économique.



Pour l'INDOCHINE
MOITESSIER
52, Boul. Charner
SAIGON

**Le moyen naturel
de retrouver rapidement
APPÉTIT - FORCE - SANTÉ**

DÉPRIMÉ ou convalescent, vous avez besoin d'un supplément de forces qui permette à votre organisme affaibli de "prendre le dessus". Seul, un aliment *naturel* - Ovomaltine - peut le lui donner. L'Ovomaltine est une combinaison nutritive équilibrée, exclusivement composée d'extrait de malt (orge germée), de lait pur et de jaune d'œuf concentrés à l'état frais. Sous la forme agréable de paillettes immédiatement assimilables, l'Ovomaltine vous rendra rapidement l'équilibre physique, les forces, la santé.

OVOMALTINE
ALIMENT NATUREL TONIQUE